

*Loi anti-inflation*

● (1712)

Je voudrais rappeler les raisons les plus générales qui nous poussent à voter contre le bill C-18 en deuxième lecture. Le parti conservateur est le seul parti ici à la Chambre qui ait voté systématiquement contre les mesures anti-inflation du gouvernement. En troisième lecture, nous avons voté contre le bill C-73 présenté par le gouvernement. Dans le cas du bill C-86, nous avons également voté contre. Nonobstant le fait que le NPD aime prétendre qu'il s'est violemment opposé aux mesures législatives de lutte contre l'inflation, nous savons pertinemment qu'il a fait équipe avec ses cousins du côté gouvernemental pour appuyer le bill C-86 lors de son passage devant la Chambre. Une fois encore, nous allons voter contre le bill que nous présente le gouvernement.

Nous avons l'intention de voter contre le gouvernement car il n'a pas su diriger de façon satisfaisante les affaires économiques du pays, particulièrement en ce qui concerne l'inflation. Le gouvernement ne cesse de faire remarquer que d'une certaine façon il est en droit de pouvoir affirmer avoir obtenu d'assez bons résultats par rapport à d'autres pays. Heureusement, nous avons sous la main les "perspectives économiques" qui ont été publiées en décembre dernier par l'OCDE. Comme c'est là un organisme indépendant, on peut se fier à son jugement sur le bilan réel du gouvernement du Canada et sur la façon dont ce dernier a fait face à l'inflation par comparaison avec d'autres pays.

En 1975, lorsque ce programme a été introduit, nos renseignements démontrent que seulement six autres pays avaient obtenu de meilleurs résultats que le Canada en ce qui concerne l'inflation. Ces pays étaient les États-Unis, l'Allemagne, l'Autriche, le Danemark, la Suède et la Suisse. Bref, notre taux d'inflation se classait en septième position par rapport à tous ces pays. A cette époque nous connaissions un taux d'inflation de 10.8 p. 100, comparativement à 9.1 p. 100 aux États-Unis, à 6 p. 100 en Allemagne, à 8.4 p. 100 en Autriche, à 9.6 p. 100 au Danemark, à 9.8 p. 100 en Suède et à 6.7 p. 100 en Suisse.

En 1975, on nous a dit que ce n'était pas assez bien et que si nous acceptions les suggestions du premier ministre (M. Trudeau) à propos de son programme de lutte contre l'inflation, il trouverait le moyen de ramener le taux d'inflation à un niveau bien inférieur à celui d'autres pays. D'après l'OCDE, au cours des douze mois qui se sont écoulés jusqu'à octobre 1977, nous nous sommes classés en dixième position parmi les pays du monde. Nous avons donc reculé. Il y a trois autres pays qui se classent devant le Canada en ce qui concerne le taux d'inflation. Et tout cela s'est produit alors que le programme de contrôles du gouvernement était en vigueur. Comment peut-il y avoir un seul député ici à la Chambre qui puisse en toute conscience appuyer tout à l'heure l'adoption du bill C-18?

Depuis qu'on nous a infligé le programme des contrôles, les pays qui nous devançaient déjà nous ont distancés. Ceux dont le taux d'inflation est moins élevé qu'ici sont les États-Unis, le Japon, l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Suisse. Et voici maintenant que le niveau moyen de l'OCDE est moins élevé qu'ici. Le programme anti-inflation du Canada est une honte.

[M. Stevens.]

Souvent on nous rétorque, par exemple les journalistes: "Oui, mais qu'avez-vous à offrir à la place? En quoi auriez-vous fait mieux?" Eh bien, notre action répond pour nous. Nous avons constamment demandé au gouvernement, mais en vain, de prendre des mesures pour réduire l'inflation. Nous avons réclamé l'abolition des contrôles à la date du 30 juin 1977. Nous avons dit qu'après leur disparition il devait y avoir une période de surveillance d'environ six mois. Nous avons dit également qu'en raison de leurs effets, le temps était venu de supprimer les contrôles. Usant de sa majorité brutale, le gouvernement nous a dit non. Donc, en maintenant délibérément les contrôles, c'est lui qui a aggravé le chômage sans pour autant maîtriser l'inflation.

Un vrai gouvernement devrait nous donner un chiffre indicateur biennal pour le niveau d'inflation. Il devrait définir des objectifs de croissance réelle. Il devrait énoncer les programmes de création anticipée d'emploi, préciser dans le cadre régional les endroits où les emplois seront offerts. Au lieu de se contenter de belles phrases sur la modération des dépenses, le gouvernement devrait définir en collaboration avec les provinces un programme précis de réduction de la part du produit national brut qui est consacrée à l'État. Il faut que le gouvernement se fixe pour la croissance de la masse monétaire des objectifs plus modérés que les pourcentages observés depuis les dix ans que le premier ministre a été à la tête du pays.

Permettez-moi de citer certaines remarques qu'a formulées à Toronto le ministre des Finances (M. Chrétien) devant le Canadian Club. Il a déclaré:

Bref, nous prévoyons un taux de croissance réelle de 5 p. 100 pour l'année en cours, soit plus que tout autre pays occidental industrialisé, à l'exception peut-être du Japon.

Peu m'importe que le ministre des Finances se rende dans une ville que je connais bien, mais j'aimerais qu'il dise au moins la vérité. Les chiffres qu'il a fournis sont faux. Il peut bien prévoir, si ça l'amuse, un taux de croissance réelle de l'ordre de 5 ou 10 p. 100, mais il ne devrait pas oublier que les organismes indépendants aussi dignes de confiance que l'OCDE ne sont pas d'accord avec lui. Cet organisme ne croit pas que nous allons connaître cette année un taux de croissance réelle de 5 p. 100. En réalité, d'après les prévisions de cet organisme pour les pays industrialisés, on constate que le Canada ne fait pas très bonne figure. On prévoit que notre taux de croissance réelle sera de 3¼ p. 100, soit un taux inférieur à celui des États-Unis et du Japon et presque égal à celui de l'Allemagne. Ce qui est encore plus important, d'après l'OCDE, la croissance réelle du Canada dépendra, à toutes fins utiles, de la croissance réelle moyenne de tous les pays sur lesquels portaient ses prévisions, y compris l'Italie qui devrait connaître un taux de croissance réelle de 1 p. 100.

Le ministre des Finances a pris l'habitude d'induire la population en erreur. Il est évident qu'il parle à tort et à travers. Quoi de plus facile pour lui que de lancer en l'air le chiffre de 5 p. 100. On voit bien qu'il agit de la sorte pour faire oublier les chiffres de notre croissance réelle pour 1977. Pour cette année-là, l'OCDE révèle que notre pays a connu une croissance réelle de 2¼ p. 100. Or il se trouve que ce taux est inférieur à celui des États-Unis, du Japon, de l'Allemagne, de la France et de tous les pays étudiés par l'OCDE.